



Le Forum national du Réseau Cocagne s'est tenu les 16 et 17 novembre 2021 à Loos-en-Gohelle.

Ce rendez-vous emblématique de partage, d'échanges et de rencontre rassemble les adhérents et les partenaires du Réseau Cocagne autour de thématiques fortes et mobilisatrices.

Conformément aux objectifs que souhaite se donner le Réseau Cocagne, c'est le thème de l'émancipation qui a guidé le programme ces deux jours.

Accompagné par Aequitaz et à travers de multiples ateliers de travail et conférences, le Réseau et les Jardins de Cocagne ont pu, interroger leurs pratiques, leurs métiers, leurs postures professionnelles et leurs projets, dans une approche inclusive qui développe le « faire avec », la « capacité d'agir » des personnes dans les Jardins.

L'écopole alimentaire Cocagne peut-il être un vecteur d'émancipation ?

Dans ce cadre, le Réseau a souhaité valoriser les initiatives innovantes portées par ses adhérents en dédiant un temps particulier aux dynamiques d'écopoles alimentaires à l'œuvre dans les territoires.

Le groupe de travail « écopoles alimentaires Cocagne » s'est donc réuni pour :

- Présenter aux Jardins qui ne seraient pas encore familiers avec ce concept, les projets et logiques qui sous-tendent les écopoles alimentaires Cocagne, en conviant tous les Jardins intéressés par cette thématique à s'associer au groupe.
- Restituer les principaux enseignements et axes stratégiques de travail issus des différents temps d'accompagnement qui ont eu cours sur l'année (visites apprenantes, webinaires, groupes de travail...)
- S'interroger collectivement sur la façon dont l'écopole alimentaire peut être un vecteur d'émancipation, à la fois pour les personnes en parcours, pour la structure elle-même et à fortiori pour le territoire.



Aequitaz est une association nationale créée en 2012 pour dépasser le sentiment d'impuissance généré par les peurs, les replis et les injustices en France et en Europe. L'association expérimente des actions politiques et poétiques qui développent le pouvoir d'agir de personnes qui vivent des situations d'inégalités. Elle essaime aussi ses projets et ses méthodes en accompagnant associations, collectivités locales ou entreprises responsables pour créer avec elles des solutions inédites face aux défis qu'elles rencontrent.

Pourquoi l'écopole peut-il ouvrir des voies émancipatrices?

Parce qu'ils placent les Jardins dans un nouveau rôle d'animation territoriale, qu'ils créent de nouvelles activités, et engagent les structures dans un mode alternatif de développement économique, les Ecopoles Alimentaires Cocagne font évoluer les situations de travail et créent de nouveaux métiers.

A ce titre, il convient de se questionner sur la façon dont les écopoles ne lâchent pas le projet politique fondateur des Jardins. Comment même, ces nouvelles dynamiques, ce nouveau logiciel démultiplient les opportunités émancipatrices. Et à quelles conditions.

EMANCIPATION n.m.

Traduction de l'anglais *empowerment*, ce terme désigne « le développement du pouvoir d'agir est un processus par lequel des personnes accèdent à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient ».

Pour les Jardins de Cocagne, cette approche interroge les pratiques d'accompagnement des salariés en parcours d'insertion, mais aussi leur positionnement en tant que co-constructeurs de l'action publique. Car il ne suffit pas d'apprendre à pêcher si la rivière est inaccessible ou si elle est polluée.

Il faut donc être réaliste sur les obstacles que peut lever l'individu (seul ou en coopération avec un collectif) et ceux qui doivent être levés par les politiques publiques et les acteurs de l'environnement direct de l'individu. Cela demande un travail de délibération entre les personnes parties prenantes de l'action, mais aussi avec des décideurs (et pas uniquement de construction d'une parole collective).

Ainsi donc, il s'agit - dans chaque pan de notre action - de développer une approche inclusive à savoir de : « créer des conditions collectives (contexte, règles de fonctionnement, valeurs partageables) permettant à chacun.e, quel qu'il/elle soit, de faire valoir sa personnalité, ses talents, ses idées, son énergie pour apporter le meilleur de soi au projet commun (de l'association, du quartier, du groupe, de la société) ». L'objectif n'étant pas de réinsérer (uniquement) les personnes dans la société telle qu'elle est, mais d'aider chacun à définir sa place utile dans la société et la transition écologique de son territoire.

L'écopole, au service de l'émancipation des personnes

La diversification des activités des Jardins a fait naître une économie servicielle d'intérêt général, qui permet :

- D'élargir l'éventail des supports apprenants proposés aux publics en insertion, et ainsi de multiplier les compétences développées et les voies d'épanouissement personnel et professionnel possibles.
- D'élargir le panel du public accompagné par les Jardins (personnes plus ou moins éloignées de l'emploi).
- De former aux métiers de demain, et ainsi de proposer de nouvelles perspectives techniques mais aussi militantes, de participation à un projet plus vaste de transformation sociétale.
- De créer de nouveaux emplois durables (de développement, d'encadrement...). De surcroît, l'augmentation du volume d'activité permet d'ouvrir des postes, y compris, parfois aux personnes issues de parcours en insertion.

L'écopole est aussi un lieu d'apprentissage, de partage et de transmission, qui accueille régulièrement visites apprenantes, stages, immersions... Ici, l'éducation est pensée comme un levier clef d'émancipation individuelle et collective.

Réfléchir la question de l'insertion dans une logique anticipatrice, plutôt que réparatrice

L'exemple de l'écopôle d'Audruicq

Au sein de l'Ecopole d'Audruicq, plus d'une dizaine de postes ont été pourvus à des personnes issues du parcours en insertion.

Cela démontre la capacité de ces structures à construire des modèles économiques résolument inclusifs, à mêmes d'accompagner les personnes jusqu'au bout.

L'écopole, au service de l'émancipation des structures et des territoires

Le développement serviciel des Jardins, dans une logique d'encastrement des activités, et non dans une logique de développement en silos, permet :

- De s'appuyer sur la solidité financière d'autres activités pour en développer de nouvelles et si besoin, privilégier l'utilité pour le territoire et pour ses habitant.e.s à la rentabilité immédiate.
- De générer une valeur supérieure, notamment dans sa dimension immatérielle.
En repérant les effets utiles non monétaires (confiance, santé, lien social, compétence...) produits par une activité, on peut :
 - Créer les conditions de leur reconnaissance (par les partenaires et financeurs notamment), en mettant en lumière certaines dimensions invisibles de la valeur créée.
 - Entamer un processus de renouvellement de la relation aux financeurs, qui émancipe des logiques de prestation/client, pour aller vers des logiques de coopération, de co construction.
 - Tenter de repenser les modalités d'évaluation d'un projet, en construisant un système de preuves innovant qui rende visible l'ensemble des effets produits.
 - Chercher à se professionnaliser dans les externalités les plus pertinentes au regard de son projet initial.

L'exemple de l'activité Feel à Vélo portée par Optim'ism à Lorient

Motivé par la volonté « d'aller toujours plus loin » dans la cohérence du projet, Optim'ism a créé une solution solidaire et écologique de livraison à vélos de marchandises sur le territoire de Lorient et Lanester. Cette activité, dans un premier temps déficitaire était portée par les autres activités excédentaires d'Optim'ism. Une action qui n'était donc pas guidée seulement par la question monétaire, mais d'abord par l'utilité et la création d'externalités positives, telles que:

- o L'accessibilité alimentaire, dans son volet géographique : le principe de mobilité inversée qui permet aux personnes dans l'incapacité de se déplacer d'avoir accès à une alimentation saine et locale.

- o L'amélioration de la qualité de vie des riverains : une livraison décarbonée, qui ne génère ni embouteillage, ni stationnement...

- o L'amélioration du lien social

L'encastrement des activités a permis à ce projet innovant et multifonctionnel d'éclorre, de fonctionner, et de finalement trouver un modèle économique équilibré.

EXEMPLE :



L'exemple des Jardins de la Voie Romaine

Parallèlement aux impacts classiques générés sur un territoire, le Jardin a su révéler tout un pan immatériel de la valeur créée par la structure : redynamisation territoriale, lien social, agro-tourisme, pédagogie etc. Identifier ces effets utiles a permis au Jardin de développer encore davantage ces dimensions immatérielles (de se professionnaliser), en les matérialisant dans un lieu : le tiers-lieu de la Roseraie de Morailles. Cela a aussi permis d'émanciper le Jardin des logiques d'évaluation comptables et réductrices imposées par les financeurs. En faisant reconnaître aux partenaires l'étendue de la valeur produite par le Jardin, ils ont pu élaborer ensemble de nouvelles modalités d'évaluation, construites autour d'objectifs politiques partagés de développement territorial et incluant des effets qualitatifs.

Le Réseau Cocagne est soutenu dans ces actions d'accompagnement par ses partenaires :



Vous souhaitez en savoir davantage ou rejoindre le groupe de travail «écopôles alimentaires Cocagne» ? Contactez devecoterritoires@reseaucocagne.asso.fr



Réseau Cocagne

Tél. : 01 43 26 37 84

Siège social : 4 rue des arpentis, 91430 VAUHALLAN

email : rc@reseaucocagne.asso.fr - site : www.reseaucocagne.asso.fr

Association loi 1901 - Organisme de formation n°43.25.01630.25

Siret : 425 053 212 00030 - APE : 9499Z